



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la
Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF

BSV n° 38 – 04 novembre 2020

À RETENIR CETTE SEMAINE

CEREALES

Stade : quasi-totalité des parcelles au stade levée

Ravageurs : 50% des parcelles avec présence de pucerons dont 5% au-dessus du seuil.

Présence de cicadelles à un taux non problématique

COLZA

Stade : Petits colzas à 3-4 feuilles. La majorité du réseau est entre 7-10 feuilles.

Grosse altise adulte : Légère baisse des captures.

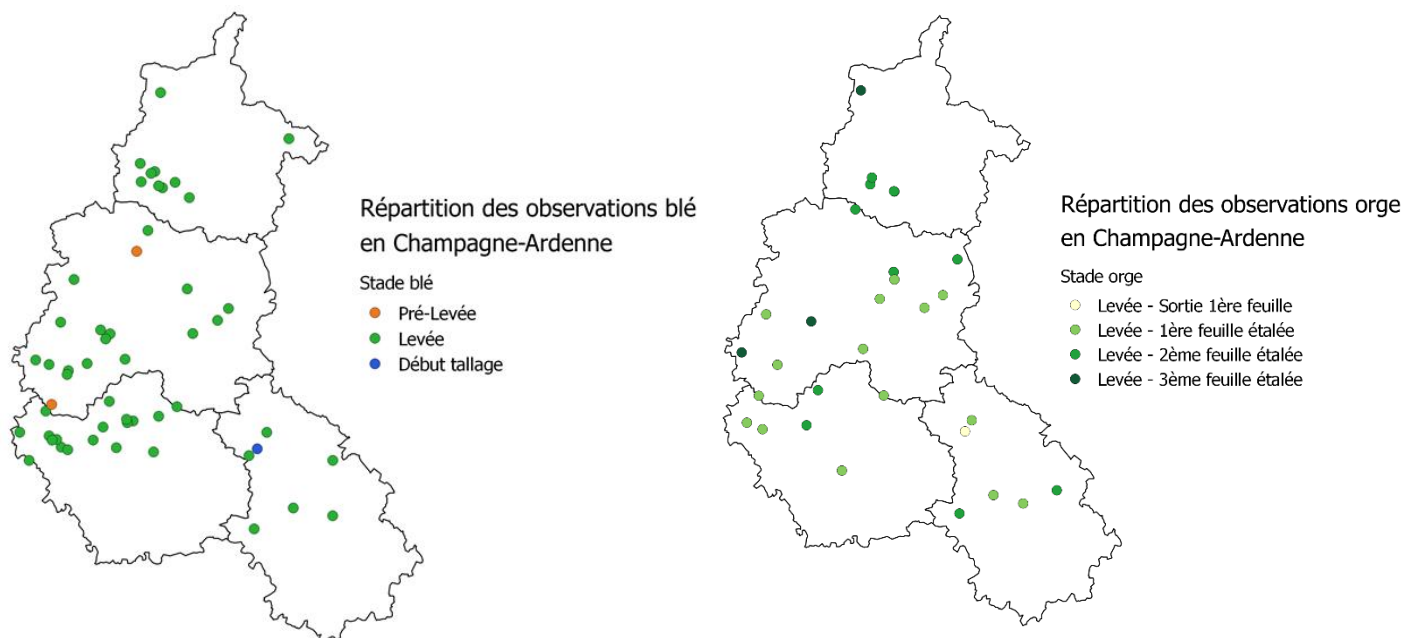
Larve de grosse altise : Plusieurs signalements mais relativement faible. Prévoir un test Berlèse si ce n'est pas encore fait.

Charançon du bourgeon terminal : Pic de vol confirmée la semaine passée. Baisse de l'activité.



1 Stade

Sur les 88 parcelles de céréales d'hiver observées cette semaine, la quasi-totalité des parcelles est au stade levée. Seules 2 parcelles sont encore au stade pré-levée et une parcelle est déjà au stade tallage (semis du 23 septembre).

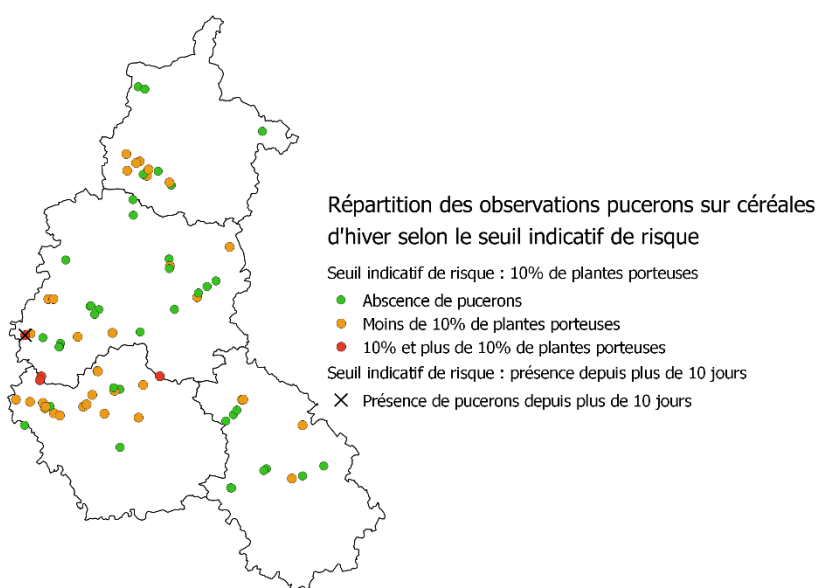


2 Réseau de surveillance des pucerons

a. Observations

La présence de pucerons a été signalée dans 40 des 80 parcelles de céréales observées. Parmi les parcelles qui ont toutes au moins atteint le stade levée, 4 parcelles atteignent ou dépassent le seuil indicatif de risque de 10%. La parcelle avec le plus haut taux d'infestation (parcelle de blé) présente 24% de plantes porteuses de pucerons. Pour les 36 parcelles restantes, le taux de présence varie de 1 à 8%.

De plus, la majorité des parcelles déjà infestées les dernières semaines ont régressé ou stagné. Une seule parcelle a augmenté son infestation tout en étant la seule parcelle avec présence de pucerons depuis plus de 10 jours (passage de 4 à 12%).

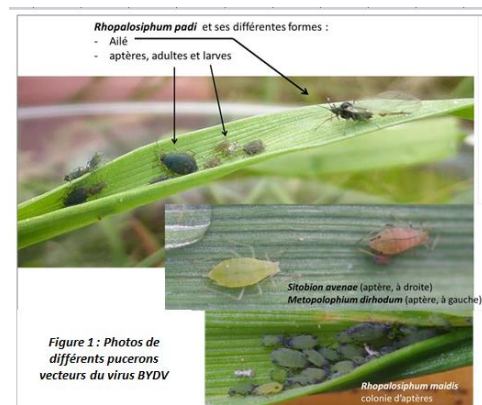


b. Seuil indicatif de risque

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque 10 % des pieds sont porteurs de pucerons ou si ces derniers sont présents depuis plus de 10 jours.

c. Analyse de risque

Afin de bien gérer une éventuelle pression de pucerons d'automne, la présence du puceron *Rhopalosiphum padi* (espèce la plus fréquente sur céréales à paille d'automne et potentiellement vectrice du virus J.N.O.) est à surveiller dès la levée des céréales d'hiver et jusqu'à ce que les conditions climatiques leur soient favorables. En pratique, la période à risque s'étale donc depuis la levée jusqu'aux premières gelées significatives.



Parmi les 80 observations faites cette semaine, la présence de pucerons a été signalée dans 50% des observations et dans 5% des observations à un taux d'infestation supérieur au seuil. Même si la majorité des parcelles n'atteignent pas le seuil de 10% de plantes porteuses, la forte présence des pucerons demande d'être vigilant aux champs. Ces derniers jours ont été favorables aux activités des pucerons : journées ensoleillées, températures douces. Les prochains jours s'annoncent plus froids avec potentiellement des températures gélives qui pourraient ralentir leur activité. Ces températures froides seront accompagnées de conditions ensoleillées favorables aux pucerons, dans des parcelles qui vont entrer en pleine période de sensibilité. Il faut donc surveiller attentivement les parcelles, et si possible faire des comptages.

3 Réseau de piégeage des cicadelles (*Psammotettix alienus*)

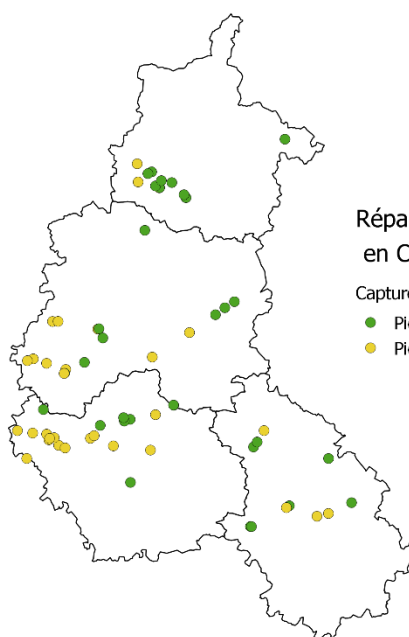
Le réseau de piégeage des cicadelles est en place dans 63 parcelles du réseau BSV orge et blé.

Une attention particulière est portée sur les cicadelles de type *Psammotettix alienus* (potentiellement vecteur du virus de la maladie des pieds chétifs des céréales WDV).

a. Observations

Sur les 63 parcelles du réseau :

- 32 pièges inactifs
- 31 pièges avec au moins une capture (21 blés et 10 orges). Pour l'ensemble de ces pièges, le nombre de capture hebdomadaire est inférieur à 12.



b. Seuil indicatif de risque

Il n'y a pas de seuil précis applicable mais l'expérience des années passées indique du stade levée au stade 3 feuilles des céréales :

- Risque nul : < 30 captures hebdomadaires sur piège jaune englué (21x29.7 cm A4) en culture.
- Risque limité : entre 50 à 80 captures hebdomadaires : répercussion possible à la récolte.
- Risque fort : > 100 captures hebdomadaires : pertes de récolte plus ou moins importantes.

c. Analyse de risque

L'infestation est limitée pour le moment. Maintenir néanmoins la surveillance cicadelles dans les parcelles.

4 Autres

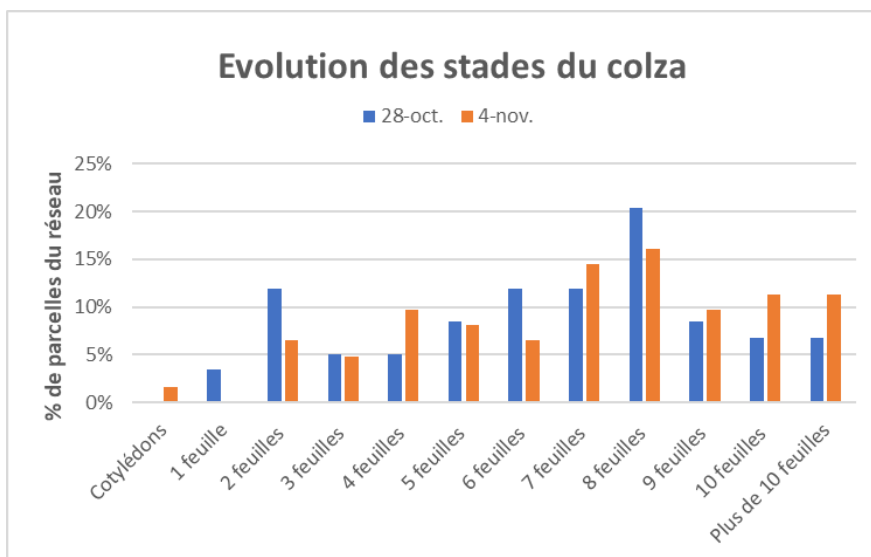
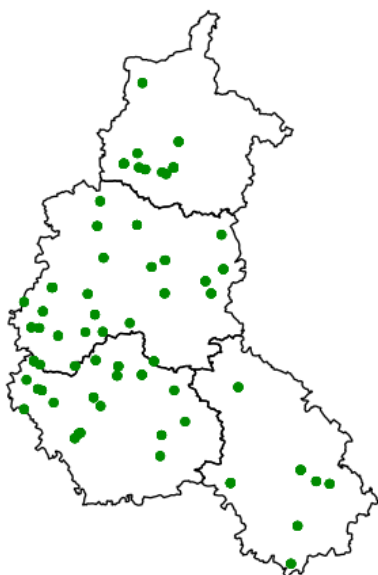
- 12 parcelles sur 56 de céréales signalent des dégâts de limaces avec entre 1 et 10 % de plantules attaquées. Pour le moment, ces attaques sont peu préjudiciables au rendement. Néanmoins restez vigilant. Le seuil de risque est fixé à 30% ou plus de plantes attaquées.
- La présence d'oiseaux a également été signalée dans 4 parcelles sur 27, avec des dégâts mineurs. Les attaques d'oiseaux sur céréales s'observent du semis à la levée, stades de la quasi-totalité des parcelles en ce moment. A surveiller.



1 Réseau

62 parcelles ont été observées cette semaine. Les températures douces de la semaine dernière ont permis la sortie d'une feuille supplémentaire rapidement même sur les jeunes colzas. La plupart des parcelles tardives sont entre 3-4 feuilles dans la plaine. Le réseau présente une forte hétérogénéité de stades, illustrant l'échelonnement des levées cette année.

Parcelles observées cette semaine



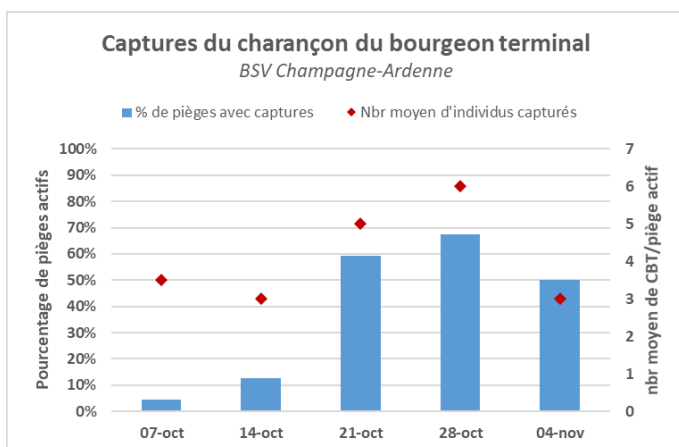
2 Charançon du bourgeon terminal (*Ceutorhynchus picitarsis*)

a. Observations

La baisse des captures cette semaine confirme le pic de vol de la semaine dernière. Cette semaine, 50% des cuvettes piègent des charançons à hauteur de 3 individus par cuvette en moyenne.

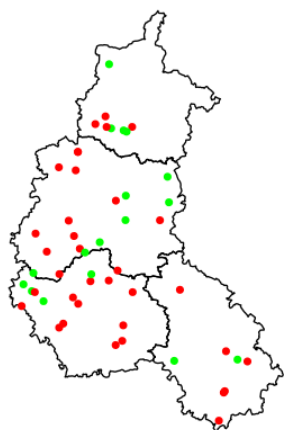


Charançon du bourgeon terminal adulte
Terres Inovia



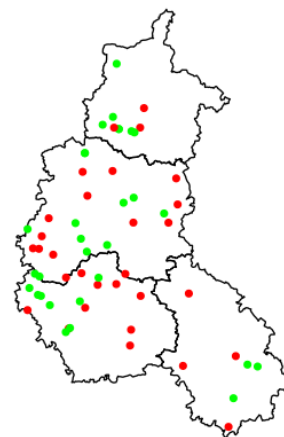
Description du charançon du bourgeon terminal dans le [BSV n°35](#).

Captures des charançons la semaine du 28 octobre



Piege : Nb de charançons du bourgeon terminal : ● [0 - 0] ●]0 - 41]

Captures des charançons la semaine du 3 novembre

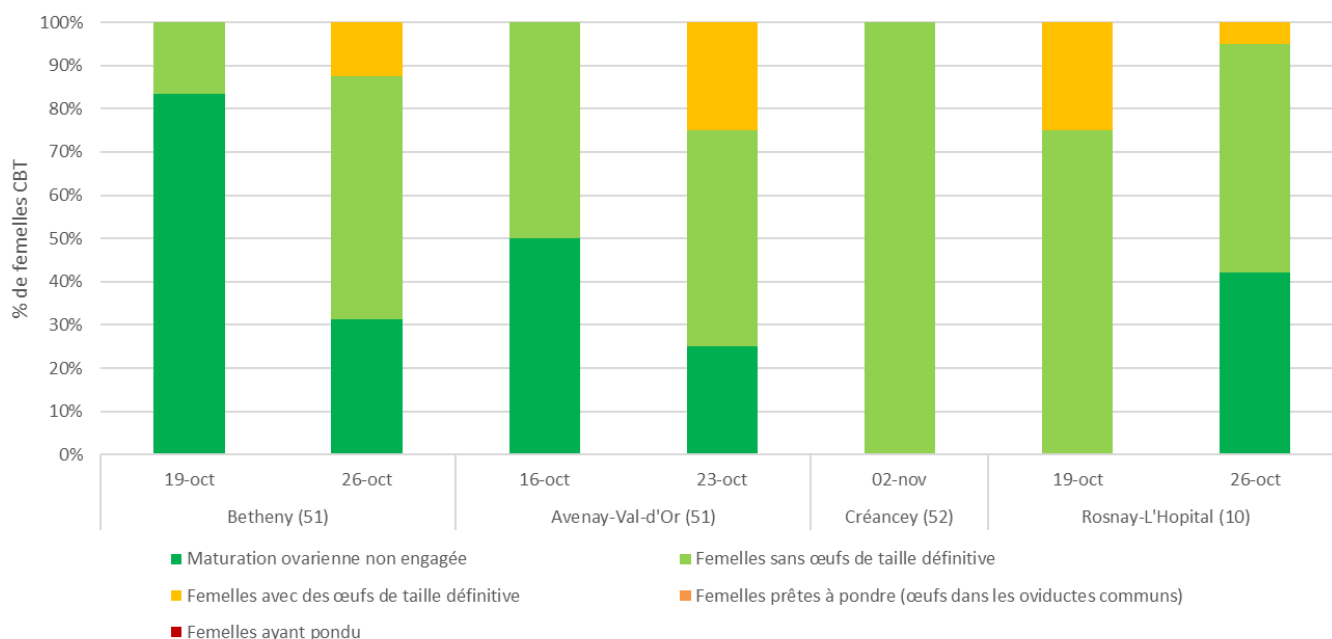


Piege : Nb de charançons du bourgeon terminal : ● [0 - 0] ●]0 - 15]



Activité de ponte : De nouvelles parcelles viennent compléter le suivi : 1 située dans l'Aube et 1 située en Haute-Marne. Au total, 4 parcelles font l'objet d'un suivi de la gravidité des femelles CBT. Pour le moment, aucune femelle ne semble prête à pondre dans les quelques échantillons remontés.

Evolution de la gravidité des femelles charançon du bourgeon terminal



b. Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil pour ce ravageur. Le risque s'évalue selon le risque historique et le risque agronomique (état du colza) via la grille de risque simplifiée : *Plus d'explication dans le [BSV n°37](#)*

Risque historique	Risque agronomique	Indication de risque
Fort (attaques nuisibles fréquentes)	Biomasse < 25g/pied (800 g/m ² *) OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement) OU Reprise intermédiaire à tardive	Risque fort
Faible (pas d'historique d'attaque ou attaque nuisible très rare)	Biomasse < 20-25 g/pied (600 - 800 g/m ² *) OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque moyen
	Biomasse > 25 g/pied (800 g/m ²) ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque faible

* la biomasse exprimée en g/m² est donnée à titre indicatif pour un peuplement de 30 à 35 pieds/m²

c. Analyse de risque

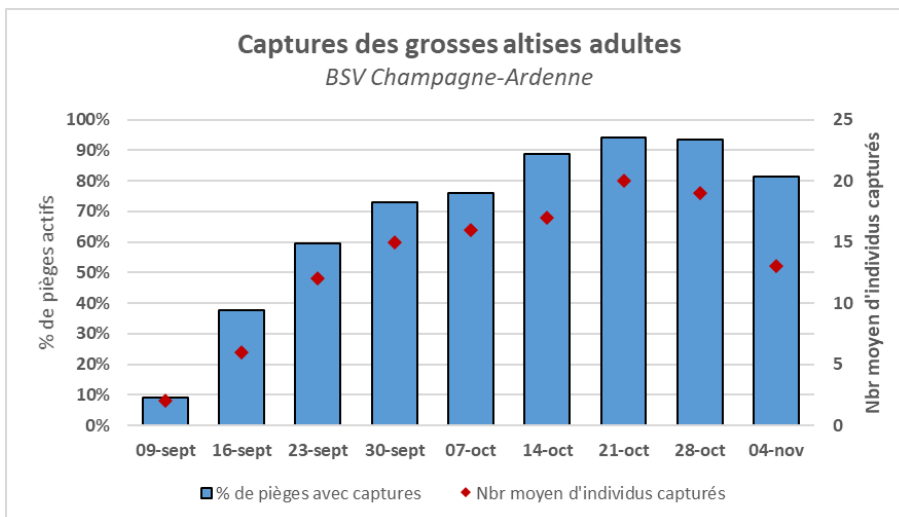
Le pic de vol a eu lieu la semaine passée sur l'ensemble du territoire. Les captures faiblissent cette semaine. Les pontes ne semblent pas encore avoir eu lieu selon les quelques dissections mais le risque doit être pris en compte, et sans tarder, dans les secteurs où les charançons sont arrivés depuis plus de 10 jours.

3 Piégeage grosse altise adulte (*Psylliodes chrysocephala*)

a. Observations

L'activité des grosses altises adultes semblent amorcer une baisse cette semaine. 80% des cuvettes sont toujours actives. En moyenne, 13 altises par cuvette sont capturées contre 19 la semaine passée.

Description de l'insecte disponible dans le [BSV n°31](#)



b. Seuil indicatif de risque

Le piège enterré est seulement un outil indicateur de présence et d'activité de la grosse altise. C'est l'observation des dégâts sur plante qui détermine le risque. Le seuil indicatif de risque est fixé à 8 pieds sur 10 portants des morsures, sans que la dépréciation dépasse ¼ de la surface foliaire jusqu'au stade 3 feuilles inclus.

c. Analyse de risque

Le risque est passé pour de nombreuses parcelles. Les colzas tardifs qui ont vocation à être gardés sont normalement à 3-4 feuilles. Le risque diminue pour ces colzas mais n'est pas encore nul.

4 Larve de grosse altise

a. Description

Les larves de grosses altises mesurent de 1,5 à 8 mm. Elles sont blanches avec 3 paires de pattes. Elle présente une tête bien développée de couleur brune à noire, une plaque pigmentée à l'extrémité postérieure et des plaques pigmentées tout le long du corps.

La larve présente 3 stades larvaires dans son cycle : L1, L2, L3.

Les larves minent les pétioles et migrent vers le cœur de la plante durant l'hiver.



Photos Terres Inovia

b. Observation

Si l'on peut observer les galeries de larves d'altises sur la face supérieure des pétioles, il est parfois difficile compte tenu de la petite taille des larves de premier stade (L1) de les observer directement. Il existe un complément à l'observation directe appelée **méthode Berlèse**.

Attention au risque de confusion : Les colzas sont fréquemment porteurs de larves de diptères qui tombent dans les bassines lors des observations Berlèse. Ces larves sont sans incidence pour la culture et ne doivent pas être confondues avec les larves d'altise qui ont les extrémités noires et 3 paires de pattes (photo).



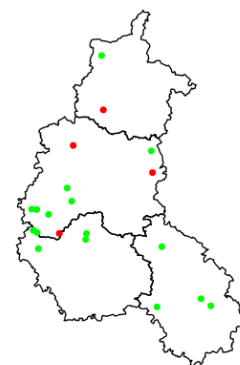
La méthode Berlèse consiste à laisser sécher les plantes de colza et à attendre que les larves de grosse altise quittent les plantes. Prélever 25 à 30 plantes, couper les limbes des plantes en conservant la nervure centrale, disposer les plantes sur un grillage au-dessus d'une bassine remplie d'eau et de mouillant, placer les dispositifs dans une pièce bien chauffée pendant au moins 10-15 jours, le temps que les plantes sèchent et que les larves en sortent, compter le nombre de larves tombées dans les bassines tous les 2-3 jours et les en sortir pour éviter de les compter 2 fois, arrêter les comptages quand plus aucune larve ne sort depuis 3-4 jours. En complément voir : <https://www.youtube.com/watch?v=xiiO3j8gyR0>

Tableau de simulation de l'apparition des premières larves en prenant en compte le début de vols des adultes, les températures enregistrées jusqu'au 26/10 puis les normales saisonnières des 20 dernières années

Date de début vol observé	Ponte	Eclosion larves L1	Larves L2	Larves L3
MOURMELON LE GRAND (51)				
20-sept	23-sept.	23-oct.	1-nov.	7-janv.
25-sept	1-oct.	1-nov.	21-déc.	29-mars
01-oct	7-oct.	13-nov.	16-mars	11-avr.
05-oct	13-oct.	8-janv.	31-mars	20-avr.
TROYES (10)				
20-sept	23-sept.	21-oct.	28-oct.	14-nov.
25-sept	1-oct.	30-oct.	15-nov.	10-févr.
01-oct	7-oct.	12-nov.	16-janv.	21-mars
05-oct	11-oct.	26-nov.	20-févr.	30-mars
CHARLEVILLE-MEZIERES (08)				
20-sept	24-sept.	29-oct.	29-nov.	23-mars
25-sept	2-oct.	20-nov.	16-mars	17-avr.
01-oct	8-oct.	17-févr.	3-avr.	26-avr.
05-oct	17-oct.	16-mars	17-avr.	2-mai
SAINT DIZIER (52)				
20-sept	23-sept.	21-oct.	30-oct.	16-nov.
25-sept	2-oct.	31-oct.	24-nov.	12-févr.
01-oct	7-oct.	12-nov.	10-janv.	16-mars
05-oct	11-oct.	26-nov.	25-févr.	27-mars
LANGRES (52)				
20-sept	23-sept.	6-nov.	20-mars	6-avr.
25-sept	7-oct.	23-mars	15-avr.	28-avr.
01-oct	14-oct.	31-mars	20-avr.	30-avr.
05-oct	21-oct.	3-avr.	22-avr.	6-mai

Larves sur plante : Les premières larves L1 sont observées sur plantes dans 4 parcelles

Tests Berlèse : 11 premiers tests sur 20 sont positifs avec 0.5 larves par plante. Seul 1 test dépasse les 1 larve par plante.



Altise d'hiver / Grosse altise : % de plantes avec au moins une larve : ● [0 - 0] ● [0 - 100]

c. Seuil indicative de risque

Pour les larves de grosses altises, il existe plusieurs seuils basés sur un nombre de larve par plante obtenu par la méthode Berlèse. Ces seuils dépendent du risque agronomique, c'est-à-dire, de l'état du colza (biomasse, croissance, carence, enracinement etc). La grille de risque simplifiée à droite permet d'aider au diagnostic.

Infestation larvaire	Risque agronomique	Indication de risque
> 5 larves / plante	Toutes situations	Risque fort
Entre 5 et 2-3 larves / plante	Biomasse < 30-45 g/pied OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque fort
	Biomasse > 30-45 g/pied ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque moyen
< 2-3 larves / plante	Toutes situations	Risque faible

d. Analyse de risque

Le risque est modéré. Les premières L1 sont signalées. Le nombre de larves par plante est encore faible. Cependant, vigilance pour les colzas aux jeunes stades. Le risque larvaire doit se définir au moyen d'un test

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Arvalis Institut du Végétal - ATPPDA – Cérèsia - CETA de l'Aube - CETA de Champagne – CETA Craie Marne Sud – Chambre d'Agriculture des Ardennes - Chambre d'Agriculture de l'Aube - Chambre d'Agriculture de la Marne - Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne - COMPAS - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 – EIMR Marjollet Regis – ETS RITARD – FREDON GE – ITB - LUZEAL - NOVAGRAIN - SCA de Juniville - SCA d'Esternay - SCARA – SEPAC-Compagri - SOUFFLET Agriculture – SUNDESHY – TEREOS – CAPDEA - Terres Inovia – VIVESCIA.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est, ITB et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV

Coordination et renseignements : Claire COLLOT claire.collot@grandest.chambagri.fr
Mathilde MULLER mathilde.muller@grandest.chambagri.fr



" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".